

DÉCLARATION DE L'ASDCM

À l'occasion de ce premier colloque, organisé par l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal, portant sur le commerce de proximité, le développement des artères commerciales et du centre-ville de Montréal, nous déclarons :

Que la vitalité de nos artères commerciales a un impact direct sur la qualité de vie de nos milieux, de nos quartiers et des Montréalais.

En ce sens, il est attendu que :

le commerce de proximité constitue une base tangible de l'économie de Montréal. En cette époque de mondialisation et de crise, le commerce de proximité est le seul élément qui ne subit pas de délocalisation ;

le commerce de proximité est un lieu fondamental d'échanges pour les citoyens montréalais. Il constitue un pilier essentiel de l'équilibre urbain au même titre que le logement, les institutions et les infrastructures ;

le commerce de proximité permet la mise en valeur et la différenciation de Montréal à l'échelle métropolitaine et le maintien du caractère distinctif des quartiers de Montréal. Il apporte créativité et originalité au tissu économique local ;

l'artère commerciale montréalaise offre tous les volets de l'expérience urbaine. Elle est la seule destination commerciale accessible à toutes les catégories de citoyens et assure des liens fonctionnels entre les pôles résidentiels, culturels et d'emplois ;

l'artère commerciale contribue au développement durable, car elle dessert son quartier d'attache, favorisant ainsi le transport actif. La rénovation et la mise à niveau de l'artère commerciale constitue une utilisation responsable des ressources disponibles ;

l'artère commerciale peut demeurer compétitive dans la mesure où elle est prise en charge par le milieu et suffisamment structurée pour lui permettre de faire la promotion de son secteur et mettre en valeur son caractère distinctif ;

Montréal, comme les autres centres urbains d'importance dans le monde, est un espace unique d'intégration et de développement, propice à la création de petites et moyennes entreprises commerciales et de services, qui contribuent à la richesse économique, culturelle et sociale de notre ville ;

Montréal, et plus exactement ses centres de convivialité que représentent les artères commerciales, constitue un bien collectif et public, tant au centre-ville que dans les quartiers montréalais.

Il est attendu également que l'étalement urbain, les formats commerciaux jetables et l'urbanisme commercial de courte vue menacent non seulement la vitalité de nos artères commerciales et de notre centre-ville, mais aussi celle des quartiers montréalais.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel d'inciter les différents acteurs du milieu, qui ont un pouvoir d'influence et qui sont en mesure de contribuer au développement de Montréal, à se mobiliser autour d'un objectif commun.

Celui de trouver des façons de redynamiser, stimuler et appuyer collectivement le commerce de proximité et les artères commerciales de quartier, car la prospérité future et le rayonnement de notre métropole en dépend.

Nous demandons à l'ensemble des élus et à leur administration, de s'engager à :

- considérer les artères commerciales de Montréal en tant que patrimoine urbain et bien collectif ;
- soutenir et favoriser le développement des artères commerciales et du commerce de proximité en tant qu'éléments prioritaires à la qualité de vie des Montréalais ;
- considérer la revitalisation des artères commerciales et l'aménagement de l'espace public en tant qu'éléments essentiels au développement et au rayonnement de Montréal ;
- doter Montréal et ses arrondissements d'un plan d'action permettant d'atteindre ces objectifs et d'y attacher les investissements nécessaires à sa réalisation.

À ces fins, nous considérons essentiel que les partenaires d'affaires, chercheurs universitaires, agents économiques et sociaux impliqués dans le développement de Montréal s'engagent à supporter ces demandes pour notre bien-être commun.

Pour sa part, l'ASDCM s'engage à :

- poursuivre et développer son partenariat avec la Ville de Montréal ;
- assurer le leadership nécessaire à l'élaboration d'un véritable plan de développement commercial pour les quartiers de Montréal ;
- initier, avec ses partenaires, une réflexion sur la revalorisation urbaine en milieu commercial et jouer un rôle actif dans la réalisation du plan d'action qui sera mis en œuvre ;
- poursuivre sa mission de contribuer par ses initiatives à promouvoir le développement commercial, culturel et social des quartiers de Montréal, par l'émergence et la croissance des sociétés de développement commercial.

En conclusion, voici la ville que nous voulons ;

UNE VILLE TRANSFORMÉE PAR DES ACTIONS CONCERTÉES ET RESPONSABLES ;

UNE VILLE MODERNE, CRÉATIVE, COHÉRENTE, ACCESSIBLE ET HUMAINE ;

UNE VILLE RICHE DE SES MILIEUX DE VIE, DE SES QUARTIERS ET DU CARACTÈRE DISTINCTIF DE SES ARTÈRES COMMERCIALES ;

UNE VILLE EMBELLIE, AMÉNAGÉE AVEC DES ESPACES PUBLICS ET DES LIEUX DE RENCONTRES ;

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE, TRAVAILLER, APPRENDRE, SE DIVERTIR, ACCUEILLIR, PROSPÉRER, INNOVER, CRÉER ;

UNE VILLE POUR TOUS ET DONT NOUS SERONS FIERS.



Association des Sociétés
de développement
commercial de Montréal